

Formulaire de certification concernant la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme LBC/FT, les procédures de connaissances client (KYC): Responsabilités de l'agent Free Money**Déclaration d'utilisation de fonds et sources légitimes**

Cher Agent,

Merci d'avoir choisi de devenir Agent Free Money.

Free Money est une entité régulée et est légalement responsable de s'assurer que les services Free Money ne permettent pas de réaliser des opérations de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme.

Les agents Free Money, en qualité de distributeurs de monnaie électriques, sont soumis aux mêmes obligations réglementaires. Nous attirons votre attention sur l'importance du respect de ces obligations qui, dans l'éventualité où elles ne seraient pas remplies, vous exposerait directement à des poursuites judiciaires.

Concrètement, ces obligations se traduisent par ces contrôles que les agents Free Money doivent réaliser lors des opérations Free Money d'enregistrement, de transfert d'argent, de dépôt et de retrait réalisés avec leurs clients. Les contrôles à réaliser sont présentés ci-dessous :

Nous vous remercions, par avance, de vous conformer au respect de ces procédures, pour votre sécurité, celle de nos clients et celle de Mobile Cash SA.

A. Enregistrement client

Lorsqu'un client vous rend visite pour un enregistrement afin de bénéficier des services Free Money, assurez-vous d'adhérer à 100% aux procédures suivantes pour enregistrer un client sur la plateforme Free Money.

1. Recueillir le document original d'identification du client qui doit être **IMPERATIVEMENT** soit une carte nationale d'identité (« CNI »), soit un passeport (« PSPT ») en cour de validité (**les cartes de séjour, cartes consulaires et permis de conduire ne sont pas acceptés**).
2. S'assurer que la date d'expiration du document présenté n'est pas passée.
3. S'assurer que la pièce d'identité qui vous a été présentée contient un nom complet et photo du client et que la photo sur la pièce d'identité correspond à la personne en face de vous.
4. S'assurer que le document est un document original, conforme aux standards des autorités ; en particulier, s'assurer qu'il ne présente pas de rature ou de détérioration pouvant laisser supposer qu'il s'agit d'un faux document.
5. Renseigner le système Free Money avec les informations du client (menu enregistrement) et s'assurer que les informations saisies correspondent à 100% aux informations d'identification du client et aux informations sur le formulaire d'enregistrement. S'assurer que les informations saisies sont correctes.
6. Rendre au client sa pièce d'identité.

NB : Les informations saisies seront contrôlées avec les bases d'information des autorités ; tout enregistrement non conforme ne donnera pas droit au paiement des commissions d'enregistrement. Nous attirons votre attention sur le fait de saisir correctement l'ensemble des informations demandées dans le formulaire de saisie et d'apporter une attention particulière sur la saisie des noms et des numéros de pièce d'identité.

B. Identification client pendant les transactions de dépôt, de retrait et de transfert d'argent à l'envoi et au retrait

Lorsqu'un client vous rend visite pour une transaction de dépôt ou de retrait, assurez-vous d'adhérer et de respecter les procédures suivantes :

- 3** **Transfert d'argent** : Demander au client de montrer sa pièce d'identité et s'assurer que sa pièce est valide et est prise en compte parmi les pièces d'identité permises (CNI ou PSPT). Vérifier que la photo qui figure sur la pièce d'identité correspond à la personne en face de vous.
 - Si le client ne dispose pas de pièce d'identité ou que la pièce d'identité est invalide, que la photo sur la pièce d'identité ne correspond pas à la personne qui se trouve en face de vous, ne pas effectuer la transaction.
 - Si la pièce d'identité fournie est valide et qu'elle appartient bien à la personne qui se trouve en face de vous, initier la transaction sur le système Free Money.
- 4** **Dépôt** : Demander au client de montrer sa pièce d'identité et s'assurer que sa pièce est valide et est prise en compte parmi les pièces d'identité permises (CNI ou PSPT). Vérifier que la photo qui figure sur la pièce d'identité correspond à la personne en face de vous.
 - Si le client ne dispose pas de pièce d'identité ou que la pièce d'identité est invalide, que la photo sur la pièce d'identité ne correspond pas à la personne qui se trouve en face de vous, ne pas effectuer la transaction.
 - Si la pièce d'identité fournie est valide et qu'elle appartient bien à la personne qui se trouve en face de vous, initier la transaction sur le système Free Money.
Vérifier que les informations du client (nom complet) générées par le système Free Money correspondent aux informations de la pièce d'identité présentée par le client.
 - ♦ Si les informations ne correspondent pas, ne pas effectuer la transaction.
 - ♦ Si les informations correspondent, continuer la transaction. Recueillir les fonds du client et effectuer l'opération de Dépôt.
- 5** **Retrait** : Demander au client de montrer sa pièce d'identité et s'assurer que sa pièce est valide et est prise en compte parmi les pièces d'identité permises (CNI ou PSPT). Vérifier que la photo qui figure sur la pièce d'identité correspond à la personne en face de vous.
 - Si le client ne dispose pas de pièce d'identité ou que la pièce d'identité est invalide, que la photo sur la pièce d'identité ne correspond pas à la personne qui se trouve en face de vous, ne pas effectuer la transaction.
 - Si la pièce d'identité fournie est valide et qu'elle appartient bien à la personne qui se trouve en face de vous, vérifier d'abord que les informations générées par le système Free Money (nom complet) correspondent aux informations sur la pièce d'identité du client en procédant comme suit :
 - ♦ Tenter d'initier une opération de dépôt de montant convenable à partir du système Free Money afin d'obtenir les informations clients enregistrées sur le système Free Money. Ne surtout pas saisir votre code PIN pour éviter que la transaction soit effectuée.

- ♦ Comparer les informations clients générées par le système avec celles qui figurent sur la pièce d'identité. En cas de divergence aviser le client et lui demander de ne pas initier de retrait tant qu'il n'aura pas fourni une pièce d'identité valide.
- Si les informations correspondent, demander au client d'effectuer la transaction de retrait sur le système Free Money et s'assurer d'avoir reçu la monnaie électronique avant de remettre les espèces au client.

C. Rapport de transactions suspectives

Les Agents Free Money jouent un rôle très important dans l'identification et le rapport de transactions douteuses impliquant du blanchiment d'argent potentiel ou le financement d'activités terroristes. Tous les agents Free Money (et leur staff) ont une obligation de rapporter toutes connaissances ou doutes concernant les activités de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. La rétention de ce type d'information constitue un délit criminel. Dans la gestion normale de ses affaires, l'agent Free Money et ses employés doivent être vigilants dans l'identification et le rapport d'activités douteuses à Mobile Cash S.A.

Exemples d'activités douteuses ;

- Réticence du client de présenter sa véritable pièce d'identité
- Réticence de fournir des informations, en esquissant les questions de connaissance client (KYC)
- Menace de poursuites en justice ou tentative de corruption
- Présentation de faux billet ou monnaie de contrefaçon
- Pour les clients connus, opération de dépôt et de retrait sans commune mesure avec leurs revenus
- Pour les clients connus, fréquence anormale des opérations de dépôt et de retrait en comparaison avec leurs habitudes.

Les exemples cités ci-dessus ne sont que des indications et ne constituent pas une liste exhaustive de toutes les transactions douteuses possibles.

D. Procédures de déclaration de transactions/activités douteuses

Toute suspicion devra être rapporté aussitôt que possible à Mobile Cash S.A. à travers un des moyens suivants :

- Appeler le service client de Mobile Cash S.A. au 201 123
- Envoyer la description de l'activité suspecte par email à l'adresse suivante : mbagueye@free.sn
- Remettre le formulaire de rapport d'activités suspectes sous enveloppe scellée adressé à Mobile Cash S.A. ou au superviseur lors de ses visites de routine.

E. Non-respect des procédures KYC et de la politique contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme (LBC/FT)

Le respect des procédures et règlements KYC et LBC/FT de Free Money est obligatoire et constitue une clause du contrat qui lie Mobile Cash S.A. à ses agents. Le non-respect des procédures mentionnées ci-dessus peut entraîner une annulation du contrat avec l'agent.